



9^{ème} RENCONTRE EUROPEENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE
Bruxelles, 25 & 26 juin 2010

2010 : vers un nouveau pacte social
Rapport de synthèse



INTRODUCTION

Rassemblant quelques 130 délégués (personnes en situation de pauvreté) issus des 27 Etats membres de l'UE et de Norvège ainsi que 80 représentants des diverses institutions de l'UE, d'ONG et du monde académique ont participé à la 9^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui était centrée sur 1) l'évaluation du suivi des Rencontres précédentes et 2) sur les priorités futures pour l'action prenant 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté, comme levier vers un nouveau pacte social.

Madame Isabelle MARTINEZ, prenant la parole au nom de la Présidence espagnol de l'UE, organisatrice de la Rencontre, a accueilli les participants et exprimé l'espoir que celle-ci contribue à des engagements forts dans la déclaration finale de l'Année UE 2010. En lien avec l'année UE 2010, la Rencontre était pour la première fois accueillie au Parlement européen. Madame Pervenche BERES, Eurodéputée et Présidente de la Commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen a souhaité la bienvenue aux participants et a préconisé que l'Europe rééquilibre les piliers économiques et sociaux des politiques et qu'elle mette tout en œuvre pour que la parole des populations soit entendue. Madame Adelia FERNANDES, au nom de la 8^{ème} Rencontre, a pris la parole en séance d'ouverture soulignant l'importance pour les personnes en situation de pauvreté d'avoir la parole et de participer au processus d'inclusion sociale.

EVALUATION

En réponse à la demande de voir l'impact des Rencontres UE précédentes, la Commission européenne a fourni un tableau (ci-dessous) qui vise à montrer les liens entre les discussions survenues lors des Rencontres européennes et les actions de la Commission. L'apport des représentants de la Commission (Mme. Lenia SAMUEL Directrice générale et Mmr. Antonia CARPARELLI, chef d'unité, DG Emploi Affaires sociales & Egalité des chances- a présenté une synthèse du tableau ci-dessous.

De plus, avec l'appui du Ministère Belge des Affaires sociales, EAPN a commandité une recherche sur l'impact des Rencontres européennes et les résultats préliminaires de cette recherche ont été présentés à la 9^{ème} Rencontre.

Suivi des demandes émanant des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté	
Domaine 1: OBJECTIFS TRANVERSAUX	
<i>Demandes des Rencontres</i>	<i>Réponse de la Commission</i>
Comblent le fossé entre les politiques économiques et sociales	EUROPE 2020; objectif chiffré de réduction de la pauvreté, nouvelle ligne directrice sociale pour en assurer le suivi.

Priorité à l'Inclusion active, à la pauvreté des enfants, aux migrants	Ces questions ont fait l'objet d'un suivi qui se poursuivra dans le programme de travail futur de la Commission.
Implication de médias	2010 a été désignée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en vue de sensibiliser et d'impliquer les médias.
Domaine 2: INCLUSION FINANCIERE	
<i>Demandes des Rencontres</i>	<i>Réponse de la Commission</i>
Des instruments de microcrédits devraient être mis en place	Le nouvel instrument de microcrédit pour les jeunes et les professions libérales, en partie financé par PROGRESS
Un revenu minimum adéquat pour vivre dans la dignité	<ul style="list-style-type: none"> • La recommandation de 2008 sur l'Inclusion active reprend cette demande. • Le rapport de suivi sur le caractère adéquat des mécanismes de revenu minimum dans les Etats membres; • Le rapport du Parlement européen en soutien aux mécanismes de revenus minimums au-dessus du seuil de pauvreté • La priorité lors de la Table ronde 2010 et de la réunion informelle des ministres,
Domaine 3: L'EXCLUSION DU LOGEMENT ET LE SANS-ABRISME	
La lutte contre le sans-abrisme devrait être prioritaire	Année thématique 2009 sur le sans-abrisme - résultats dans le Rapport conjoint 2010
Le logement devrait être une priorité des Fonds structurels	Décision d'utiliser les Fonds structurels pour améliorer le parc de logement
Domaine 4 : SERVICES	
Droit universel à accéder aux services sociaux	Identifié comme troisième pilier de l'Inclusion active
Accès à des soins de santé abordables et de qualité pour tous et pour toutes	Communication de la Commission sur les inégalités dans la santé
Egalité des chances dans l'éducation	EUROPE 2020 : objectif clé de réduction des abandons scolaires prématurés ; initiative phare « Youth on the Move »
Un accès abordable à l'énergie et à d'autres services de base	Le paquet « Energie » de l'UE contient un élément « pauvreté énergétique »
Domaine 5 : PARTICIPATION	
La participation doit être régulière et recevoir un statut et une structure officiels	Priorité clé dans le cadre de la Plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
Dialogue à tous les niveaux	La plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait renforcer la participation de l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de la MOC sociale
Participation des personnes en situation de pauvreté	Objectif clé de la MOC sociale ; Année européenne 2010, et amélioration prévue dans le cadre de la plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
Indicateurs de suivi de la participation	La Commission a soutenu une étude sur l'implication des parties prenantes, qui vient d'être finalisée

Madame Danielle DIERCKX, Université d'Anvers –Belgique- a expliqué que le but de la recherche était de rencontrer les questions suivantes :

- A. Quel est l'impact sur les personnes en situation de pauvreté ?
- B. quel est l'impact sur les acteurs de la société civile et sur les institutions ?
- C. Quel est l'impact sur les politiques européennes et nationales ?
- D. Comment évalue-t-on la participation dans les Rencontres ?

Les premiers résultats montrent que l'évaluation de la participation aux Rencontres est très positive, avec un score de 75% de satisfaction. Toutefois, l'impact des Rencontres sur les politiques fait apparaître une contradiction : 59% des décideurs politiques croient que les Rencontres ont un impact sur les politiques alors que 78% des personnes en situation de pauvreté estiment qu'elles n'ont pas ou peu d'impact sur le développement des politiques.

Les résultats complets de cette recherche seront disponibles pour la Table Ronde sur l'Inclusion sociale (Octobre 2010)

PRIORITES FUTURES POUR L'ACTION EUROPEENNE

Les ateliers ont fourni le temps de réflexion sur l'évaluation de l'impact des Rencontres, tout en se centrant principalement sur les suggestions de priorités à venir. Les délégués ont matérialisé leurs priorités sur des cubes présentés lors de la session de clôture.

Rapport des ateliers : le rapporteur final a synthétisé les résultats sous trois questions :

Qu'est-ce que la pauvreté en 2010 ?

Bien que la pauvreté soit encore niée, elle constitue une réalité en 2010. La pauvreté ne peut être réduite à une seule composante, mais est un phénomène multidimensionnel où les différents aspects sont interconnectés. Ainsi, l'accès au logement ne se fera que grâce à un revenu adéquat qui lui-même est lié aux conditions de santé,...Pour intégrer cette complexité, une approche holistique s'impose.

D'autre part, les personnes en situation de pauvreté ne constituent pas un groupe homogène et cette diversité doit être prise en compte dans l'élaboration de stratégies efficaces. Pour cerner cette complexité, les essais de définition se garderont à la fois d'indicateurs trop généraux mais aussi d'indicateurs trop restrictifs, évitant de se limiter à la croissance économique, mais englobant la protection sociale des personnes.

Enfin, il est évident que la pauvreté existait avant la crise, que la crise l'accroît en fragilisant d'avantage les populations faibles et qu'il est primordial d'éviter les coupes dans les budgets sociaux.

Qui veut lutter contre la pauvreté ?

Les décideurs politiques se doivent d'accentuer la visibilité des actions entreprises, d'intégrer les personnes concernées dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. La participation des personnes en situation de pauvreté doit être au cœur des stratégies et actions politiques dans un processus où les décideurs ayant à rendre compte de leurs actes. Dans un premier temps, cette participation s'exercera le plus aisément au niveau local pour s'étendre aux différents niveaux de pouvoir jusqu'au niveau européen. Bien qu'elle contribue profondément au développement et à la croissance des personnes en situation de pauvreté, la participation n'est efficace que si elle rencontre une volonté politique affirmée et responsable.

Tant les délégués que les décideurs ont regretté l'écart qui persiste entre théorie et réalités. Les droits existent mais ne sont pas nécessairement respectés ni appliqués.

Ils ont souligné que l'accès à un logement décent et adapté reste très difficile et que, de surcroît, les coûts énergétiques liés au logement ont considérablement augmentés. Ils ont aussi insisté sur l'injustice liée aux différences de revenus, les intérêts élevés des dettes, préconisant un débat urgent sur un revenu minimum adéquat.

Comment lutter contre la pauvreté ?

Les mesures existantes, les politiques et les lois doivent être mieux utilisées/appliquées (Charte des Droits fondamentaux, Fonds Européens...) de façon à réduire/supprimer le fossé entre déclarations et réalités. Combattre la pauvreté nécessite une approche globale. Il est évident que la pauvreté existait avant la crise et que celle-ci l'a augmentée en affaiblissant les populations déjà fragiles auparavant ; par conséquent, couper

dans les allocations sociales doit être évité. La survie au jour le jour ne peut être basée sur les solidarités informelles.

L'amélioration des conditions de **logement**, garantir à chaque citoyen européen un logement décent est la condition de base pour une vie digne. L'accès à un logement décent reste difficile et, de plus, les **coûts énergétiques** ont subi une hausse très importante.

Les grandes disparités entre les niveaux de revenus, les taux élevés appliqués au remboursement des dettes ont été soulignés générant un débat sur l'urgence d'un **revenu minimum adéquat**.

Dans un futur proche, il est urgent de briser le cercle de reproduction de la pauvreté en consacrant des moyens à la lutte contre la **pauvreté infantile**. Rencontrer le besoins des enfants, c'est rencontrer les besoins de tous : logement, santé, accès aux services, revenu, emploi... Prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté infantile c'est combattre tous les aspects de la pauvreté et en même temps, c'est proposer des solutions à la **pauvreté des familles**. L'accès à **l'éducation** est une condition de base pur investir dans le futur des enfants. L'accès aux **services sociaux** est une stratégie qui améliore la situation des familles. A également été soulignée la création d'opportunités de **travail décent**.

La Plateforme social projetée doit inclure toutes les parties prenantes , y compris les personnes en situation de pauvreté. La **participation** doit être implantée, incluant les personnes en situation de pauvreté depuis le début du processus, durant son suivi et jusqu'à l'évaluation des politiques. Pour que la participation constitue une expérience positive, les décideurs doivent être responsables de décisions transparentes.

REFLEXIONS

En réponse aux rapports des ateliers, Mr. Juan MATO Directeur de la politique sociale, Famille et Enfance (Espagne), Monsieur Robert VERRUE, Directeur général de la DG Emploi (Commission européenne), Mr. Ludo HOREMANS, Président d'EAPN Europe, Monsieur Aurelio FERNANDEZ LOPEZ, Président du Comité de Protection sociale et Monsieur Philippe COURARD, Secrétaire d'état belge à l'intégration sociale ont assuré les délégués de l'importance de leur apport contributif aux démarches politiques et que chacun a mit en exergue les aspects correspondants à sa sensibilité.

En clôture de la Rencontre, Madame Erzsebet BARAT, Ministre des Affaires Sociales (Hongrie) a déclaré que les Rencontres constituent un événement unique. Des personnes en situation de pauvreté y parlent de leurs expériences et de leurs pratiques. La particularité des Rencontres réside dans les échanges de bonnes pratiques et dans le renforcement de la coopération entre les différents acteurs. Elle a annoncé l'engagement formel à poursuivre ce dialogue et la Hongrie organisera ce même type de Rencontre en 2011.